

Ces lettres ouvertes sont le service-après-vente du livre *La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain* (paru le 15 mai 2018) par son auteur. Disponibles à parution sur le site de l'éditeur, elles décrivent la trajectoire du projet YP au terme de la phase de concertation garantie par la CNDP, close le 16 mai 2018. En mobilisant une grille d'analyse transitionnelle appuyée sur le droit de l'environnement et de la participation, mais aussi sur les bonnes pratiques du projet urbain en France et en Europe, les lettres soumettent à discussion une interprétation attentive aux alternatives collectives, inventives, économes et garantes des intérêts communs. Elles sont adressées à tou-te-s, mais aussi plus formellement à la présidente de Nantes Métropole, aux 23 autres maires et aux 97 élu-e-s métropolitaine-e-s, ainsi qu'à la présidente de la Commission nationale du débat public, aux 25 membres de son collège et aux garants — pour une sortie par le haut de l'impasse YelloPark, au bénéfice du bien commun.  
<http://www.alacriee.org/le-catalogue>

---

### Lettre n° 2 du 15 octobre 2018 — « YP cache la forêt des alternatives »

Voici un résumé pour ceux qui prendraient (encore) le projet en marche :

Nous sommes début octobre 2018, plus d'un an après l'annonce inattendue et tonitruante du projet YelloPark par le petit groupe public et privé l'ayant conçu clandestinement.

Le 7 décembre prochain, le Conseil métropolitain est censé voter la cession (sans appel d'offres) du stade de la Beaujoire (pour destruction-privatisation) et de sa parcelle (23 hectares stratégiques pour construire un grand ensemble et une zone d'activités) à deux entrepreneurs — pour une somme dérisoire de 10 millions d'euros.

Cet été, la Commission nationale du débat public par la voix de sa présidente a recadré le débat : Nantes Métropole est le maître d'ouvrage caché du projet ; les conditions de fabrication du projet ne sont conformes ni aux bonnes pratiques ni à la réglementation ; avant toute décision, il faut un travail véritable des alternatives avec des argumentations poussées, un bilan environnemental complet et la publicité totale du calcul du prix de vente. Ces exigences fortes de la CNDP sont techniquement impossibles à réaliser d'ici la mise au vote de la cession.

La CNDP a renommé deux garants occupés en ce moment à organiser trois débats télévisés avec une méthodologie voisine de celle de la concertation qui a pourtant échoué : l'étude des alternatives y semble réduite à un plateau télé.

Les nombreuses contributions des groupes de riverains et de supporters visibles dès le début du projet constituent à ce jour une contre-concertation habitante de qualité. Mené avec très peu de moyens, ce travail s'est enrichi de nombreuses expertises et montre qu'il y a beaucoup d'alternatives à YelloPark. Ces alternatives innovantes, économes et astucieuses ne détruisent pas un important bien public et permettent à la collectivité à la fois de garder un œil sur le club et de choisir le devenir de son territoire en accord avec ses habitants et usagers, une véritable approche transitionnelle.

En attendant la suite, quelques éléments :

### Un livre pour participer à la constitution du débat public qui nous est toujours refusé

La culture participative dans le projet YP est une simulation ratée qui ignore les législations françaises sur le double droit de la participation et de l'environnement. En particulier, les alternatives n'ont pas été étudiées dans le cadre de la concertation. Le livre *La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain* a donc été écrit et édité dans ce but : participer à constituer le débat public qui était et est toujours refusé, et cela dans le temps même de ce projet expéditif. Tiré à 1500 et mis en kiosques en mai dernier, il ne reste aujourd'hui que moins de deux cents exemplaires du petit livre jaune chez l'éditeur. Les autres sont en kiosque, en librairie et surtout chez vous, lecteurs et lectrices tou-t-es différent-e-s. Enquêtant le projet et proposant à la discussion une grille d'analyse transitionnelle, le livre a été présenté de nombreuses fois en débat et en radio, à Nantes et à Paris. Les retours de lecteurs-trices sont très nombreux. Mais le constat malheureux est qu'il n'existe pour autant aucun espace de débat contradictoire avec les porteurs du projet et qu'il n'est pas possible de discuter avec eux des propositions du livre et notamment du stade comme « commun paradoxal ». Alors bientôt une seconde édition du livre (entièrement remaniée) ? Des ateliers d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes avec les habitants et les différents usagers du stade ? Dans cet esprit, je viendrai déposer une observation sur les registres de l'enquête publique du PLUM. L'observation sera accompagnée d'un exemplaire du livre *La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain* — dédié à l'attention de la commissaire-enquêtrice et de ses collègues.

### À propos des alternatives et des « options raisonnablement envisageables »

Le FC Nantes vit depuis des années avec un loyer fixe dérisoire pour l'usage exclusif du stade et du centre d'entraînement dont il défalque immédiatement des sous-locations très importantes (restaurant et boutique). En 2014, la Chambre régionale des comptes (*Lettre à la maire de Nantes*, 2014-229, 16 septembre 2014, pages 25 et suivantes, en ligne) a publié un état de cette question et demandé à la collectivité de changer ces pratiques. Il n'en a rien été et jamais les élus ne sont questionnés par la presse à ce sujet : YP cache la forêt du favoritisme. La première alternative, c'est d'établir et de faire payer le juste et véritable loyer du stade et des équipements du FC Nantes. Le favoritisme n'est pas une option. La valeur du stade de la Beaujoire n'a jamais été communiquée, elle existe pourtant à minima par la valeur comptable amortie établie à l'occasion du transfert de propriété du stade entre la ville et la métropole. D'autres calculs sont possibles (valeur d'usage, valeur de remplacement). Dire que ce stade ne vaut rien alors qu'il vaut des dizaines et des dizaines de millions d'euros (des centaines en valeur de remplacement) est absurde. L'ensemble de l'économie ville/métropole/FC Nantes doit être enquêtée — au risque sinon du clientélisme et du favoritisme pénalement condamnable.

### À propos des absences et failles du projet — le projet YP comme insécurité

Plus le temps passe, plus le projet YP apparaît caractérisé par ses absences : absence de projet sportif en dehors des errances du propriétaire du club ; absence d'intégration au projet urbain et de prise en compte du risque financier, immobilier et sportif ; absence de culture participative chez les élus concernés et les deux entrepreneurs qui assèment les contre-vérités ; absence de la plupart des données techniques et financières d'évaluation de l'existant et des besoins ; absence d'urgence à agir ; absence de légalité juridique de l'action métropolitaine ; absence de légitimité politique ; et enfin, absence de culture transitionnelle qui viendrait justement remplir toutes ces absences. La vérité est que les demandes formulées en juillet par la CNDP sont techniquement irréalisables d'ici l'organisation du vote de décembre prochain. Cela tient à la mauvaise qualité de la concertation menée par YP l'an dernier : en voulant forcer l'acceptabilité, elle n'a rien produit et le projet n'a pas évolué. En un sens, il faudrait tout refaire et d'une toute autre manière, mais d'ici le 7 décembre, ce n'est matériellement pas possible. Il faut donc impérativement suspendre le projet YP, déjà fort avancé, car contrairement aux demandes des garants, les actes de projet se sont succédés tout au long de la concertation. Le vote automatique du projet en conseil métropolitain ne semble d'ailleurs plus assuré à ce jour. Les obscurités et dissensions au sein même de YP ajoutent à la confusion.

### Confiance et commun

Il n'est donc pas simplement question de confiance retrouvée dans un club de football ou des élus, mais aussi d'imaginaires multiples et d'innovations sociales et urbaines. Comme le dit Valentin Rongier à propos des derniers soubresauts sportifs du FC Nantes, « *on a connu des périodes encore plus difficiles que celles-ci. Ce n'est pas l'idéal pour travailler mais ce qui est sûr, c'est qu'on se doit de vite réagir.* » Il faut donc prendre au sérieux l'insécurité généralisée du projet YP mais aussi les alternatives. Je propose notamment de discuter l'hypothèse du stade (celui-là, le nôtre, le stade de la Beaujoire) comme « commun paradoxal », avec une gouvernance participative à inventer, un financement transparent par les recettes issues du stade (droits et billetterie), elle-mêmes stabilisées par une transformation innovante, économe et écologiquement compatible. Sans argent public inconsideré, mais sans privatisation farfelue. YP cache la forêt des alternatives.